

## **Conseil Municipal** Séance publique 01/02/21

République Française

Délibération n° 2021/1

Budget primitif 2021. Budget principal et annexe

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 49

Nombre de présents : 38

Date de la convocation : 26/01/21 Compte rendu affiché : 05/02/21

Transmis en préfecture : 09/02/21 Numéro de télétransmission unique : 069-216902593-20210201-37017B-BF-1-

1

Présidente : Mme Michèle PICARD

Secrétaire : Monia BENAÏSSA

Elu(e)s:

Présent(e)s: Mme Michèle PICARD, Mme Yolande PEYTAVIN, M. Pierre-Alain MILLET, Mme

Saliha PRUDHOMME-LATOUR, M. Idir BOUMERTIT, Mme Véronique FORESTIER, M. Lanouar SGHAIER, Mme Samira MESBAHI, M. Djilannie BEN MABROUK, Mme Véronique CALLUT, M. Bayrem BRAIKI, Mme Souad OUASMI, M. Nicolas PORRET, Mme Patricia OUVRARD, M. Hamdiatou NDIAYE, Mme Monia BENAISSA, M. Nacer KHAMLA, Mme Valérie TALBI, M. Jean-Maurice GAUTIN, Mme Joëlle CONSTANTIN, M. Albert NIGRA, M. Pierre MATEO, M. Said ALLAOUI, M. Jeff ARIAGNO, Mme Nathalie DEHAN, Mme Christelle CHARREL, Mme Sophia BRIKH, M. Karim SEGHIER, M. Aurélien SCANDOLARA, M. Murat YAZAR, M. Benoît COULIOU, M. Maurice IACOVELLA, M. Lotfi BEN KHELIFA, M. Yalcin AYVALI, Mme Fazia OUATAH, Mme Marie-Danielle BRUYERE, M. Christophe GIRARD, M. Lionel PILLET.

Absent(e)s: Mme Sandrine PICOT, M. Farid BEN MOUSSA, M. Damien MONCHAU.

Excusé(e)s:

Dépôt de pouvoir : Mme Amel KHAMMASSI à M. Pierre-Alain MILLET, M. Yannick BUSTOS à Mme

Patricia OUVRARD, Mme Aude LONG à M. Lanouar SGHAIER, M. Mustapha GHOUILA à M. Maurice IACOVELLA, Mme Fatma HAMIDOUCHE à M. Yalcin AYVALI, Mme Camille CHAMPAVERE à M. Lotfi BEN KHELIFA, Mme Estelle JELLAD

à Mme Fazia OUATAH, Monsieur Frédéric PASSOT à M. Lionel PILLET.





Rapport n° 1
Budget primitif 2021. Budget principal et annexe

Direction Ressources Financières

Mesdames, Messieurs,

Le présent rapport vous présente les grands équilibres du budget primitif pour 2021.

## I. Budget principal

Le budget principal proposé s'élève à 131 429 206 €, dont 16 709 611€ pour les opérations d'ordre et 114 719 595€ pour les opérations réelles.

Les opérations réelles sont ventilées par section de la manière suivante :

	Dépenses			Recettes		
	Budgété 2020	Proposition	Evolutio	Budgété 2020 Propositi		Evolutio
	(BP+BS+DM)	BP2021	n	(BP+BS+DM) *	BP2021	n
Fonctionneme nt	94 553 486 €	94 334 984 €	-0,2%	102 622 926 €	104 824 595 €	2,1%
Investissement	21 080 004 €	20 384 611 €	-3,3%	19 075 914 €	9 895 000 €	-48,1%
Total	115 633 490 €	114 719 595 €	-0,8%	121 698 840 €	114 719 595 €	-5,7%

<sup>\*</sup> dont résultat de clôture 2019 affecté au budget supplémentaire 2020

Je vous propose d'examiner la répartition par grandes masses des dépenses et recettes réelles pour chacune des sections, fonctionnement et investissement.





## 1. Section de fonctionnement

## Recettes de fonctionnement

	BP 2020	Budgété 2020 (BP+BS+DM)	BP 2021	évolution BP2	21/ Budgété20
DOMAINE ET SERVICES (70)	7 632 418	6 707 418	7 657 345	14,2%	949 927
Redevances des usagers	3 410 818	2 815 818	3 385 145	20,2%	569 327
Personnel mis à disposition	4 221 600	3 891 600	4 272 200	9,8%	380 600
IMPOTS ET TAXES (73)	64 974 675	64 624 675	66 938 744	3,6%	2 314 069
Produits des contributions directes	34 310 000	34 310 000	36 850 000	7,4%	2 540 000
Attribution de compensation	25 860 000	25 860 000	25 860 000	0,0%	0
Dotation Solidarité Communautaire	1 302 875	1 302 875	1 041 744	-20,0%	-261 131
DSIL	350 000	350 000	350 000	0,0%	0
Fiscalité indirecte	3 151 800	2 801 800	2 837 000	1,3%	35 200
					0
DOTATIONS SUBVENTIONS (74)	29 272 833	29 272 833	28 330 506	-3,2%	-942 327
Dotation forfaitaire	5 093 000	5 093 000	4 967 837	-2,5%	-125 163
Dotation Solidarité Urbaine	16 023 000	16 023 000	16 397 264	2,3%	374 264
Compensations fiscales	2 440 000	2 440 000	380 000	-84,4%	-2 060 000
DDU / DPV	700 000	700 000	900 000	28,6%	200 000
Autres dotations et participations	5 016 833	5 016 833	5 685 405	13,3%	668 572
AUTRES PROD. GESTION (75)	1 100 000	1 100 000	1 100 000	0,0%	0
Revenus des immeubles	1 100 000	1 100 000	1 100 000	0,0%	0
Régies et DSP	0	0	0		0
PROD. FI (76) ET EXCEPT. (77)	148 000	268 000	148 000	-44,8%	-120 000
Cessions d'immobilisations	0	0	0		0
Divers (avoirs, régularisations)	148 000	268 000	148 000	-44,8%	-120 000
ATTENUATION CHARGES (013)	650 000	650 000	650 000	0,0%	0
TOTAL HORS CESSIONS	103 777 926	102 622 926	104 824 595	2,1%	2 201 669

Les recettes prévisionnelles de fonctionnement pourraient progresser de 2.2M€, soit une évolution de 2.1% par rapport au niveau inscrit en 2020 (BP+BS+DM). La hausse en partie par la diminution du niveau des recettes au budget supplémentaire 2020 du fait de la crise sanitaire. Le BP 2021 revient à niveau d'encaissement prévisionnel plus proche de celui du début d'année 2020.







Les recettes prévisionnelles pour 2021 sont les suivantes :

## **Chapitre 70: Domaine et services**

Les <u>redevances des usagers</u> (3 385 k€) seraient en légère baisse (-0.75%). Malgré la hausse des produits estimée du fait de l'augmentation des effectifs sur la restauration scolaire et la création du service de garderie du matin dans les écoles, certains équipements anticipent une baisse des recettes liée à la potentielle poursuite de la crise sanitaire sur 2021 et ses impacts en termes de fermeture d'équipements ou de restriction d'accès.

Les <u>remboursements des rémunérations</u> d'agents municipaux mis à disposition pour 4 727 k€ (auprès de la régie de la Restauration scolaire et sociale, du CCAS, de la Caisse des écoles, de la régie La Machinerie, de l'Office Municipal des Retraités et du CASC) sont en hausse de 9.8% (+380k€). Si l'on effectue la comparaison du BP2020 au BP2021, la hausse est de 1.2% (+50K€). Elle prend en compte le glissement-vieillesse-technicité et une baisse des recettes qui avait été actée au BS2020, la régie de restauration n'ayant pas remboursé à la Ville les rémunérations des agents mis à disposition sur la période du confinement du printemps 2020 afin de permettre l'équilibre du budget annexe.

## Chapitre 73 : Impôts et taxes

Les <u>produits des contributions directes</u> (taxes foncières et taxe d'habitation) sont estimés à 36 850 k€, soit une hausse de près de 7.4%. Cette variation, à taux d'imposition inchangés depuis 2016, est la conséquence de la réforme fiscale en cours qui comprend :

- La fin de la perception par la commune de la taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales, soit l'équivalent de 16 169k€ de produits qui ne seront plus perçus par la Ville. A partir de 2021, 80% des contribuables sont exonérés de TH. Pour les 20% restant assujettis, la contribution sera acquittée au bénéfice de l'Etat et non plus de la commune. L'impôt sera définitivement supprimé en 2023.
- Le transfert de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) à la commune, conduisant à additionner le taux d'imposition de la Métropole de Lyon au moment de sa création à celui de la Ville. Le transfert représente 9 744k€ de produits, avec un taux d'imposition passant de 23.05% à 34.08%.
- Le transfert de TFPB ne couvrant pas la perte de produits de TH, la Ville est dite « sous-compensée ». L'Etat a prévu un mécanisme de compensation à l'euro près consistant en l'application d'un coefficient correcteur intégrant la dynamique des bases. Le mécanisme inclut les allocations compensatrices de TH perçues en 2020 (2 253k€) qui correspondent à la compensation par l'Etat des exonérations de droit de TH. Ces dernières ne seront plus constatées au chapitre 74. Au total, le produit de compensation s'élève à 6 425k€.
- La taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS) est appelée à perdurer et être perçue au bénéfice des communes. La réforme de la fiscalité locale prévoit que celle-ci est maintenue au taux de 2019, et ce jusqu'en 2022 compris.







- Dans le cadre du plan de relance est prévue la baisse d'un certain nombre d'impôts de production. C'est le cas de la TFPB pour les établissements industriels dont la méthode d'évaluation des valeurs locatives évolue. L'Etat s'engage à compenser le produit aux collectivités locales à l'euro près.

Les exonérations et abattements déjà votés sont maintenus et s'appliqueront en 2021 uniquement pour la TFPB. La Ville a maintenu l'exonération de TFPB pour toutes les constructions nouvelles à usage d'habitation les deux premières années. La majorité des villes de l'agglomération lyonnaise a supprimé totalement ou partiellement cette exonération.

Enfin, les valeurs locatives de TFPB des locaux à usage d'habitation sont revalorisées de 0.2%.

<u>L'attribution de compensation</u> de l'ancienne taxe professionnelle versée par la Métropole devrait être stable par rapport à 2020 et s'établir à 25.8M€.

La <u>dotation de solidarité communautaire</u> versée par la Métropole (dotation de péréquation versée aux communes sur la base de critères fiscaux et sociaux) devrait rester stable à 1 041k€ en 2021 par rapport au produit effectivement perçu en 2020.

Les <u>produits</u> de la fiscalité indirecte pour (2 837K€) sont en hausse de 1.3% par rapport à l'ensemble des crédits inscrits en 2020, mais en baisse d'environ 10% par rapport au BP2020, anticipant un effet pluriannuel de la crise. Ces produits comprennent notamment la taxe sur les pylônes électriques, la taxe locale sur la publicité extérieure et les droits de mutations à titre onéreux. C'est l'évolution de ces derniers qui amène à considérer une potentielle perte de recettes sur ce poste. En effet, le ralentissement observé en 2020 sur les transactions immobilières pourrait s'observer avec retard sur l'année 2021 du fait du décalage de perception de ces recettes.

La <u>Dotation de soutien à l'investissement local</u> est estimée autour de 200 k€ au titre des projets ayant donné lieu à l'attribution d'une participation de l'Etat.

## **Chapitre 74: dotations et subventions**

La <u>part forfaitaire</u> de la dotation globale de fonctionnement (DGF) pourrait baisser d'environ 127k€ en 2021 par rapport à 2020 sous l'effet de l'écrêtement calculé sur la base du potentiel fiscal.

La <u>dotation de solidarité urbaine</u> (DSU) est estimée à 16,4 millions d'euros (+320k€) au regard de la croissance de l'enveloppe dédiée à cette dotation au niveau national.

La <u>dotation générale de décentralisation</u> (DGD), versée par l'Etat pour financer le transfert de compétence du service communal d'hygiène et de santé, est gelée depuis plusieurs années à 416 k€.

Les <u>compensations fiscales</u> sont versées par l'Etat pour compenser les pertes de recettes induites par les exonérations légales des contributions directes. La baisse de 2 millions d'€ correspond à la fin des compensations d'exonération de taxe d'habitation du fait de la suppression de la TH. La recette inscrite correspond à l'estimation des compensations fiscales au titre des taxes foncières (380K€).







La <u>dotation politique de la ville</u> (DPV), créée au profit de communes aux populations socialement fragilisées, finance des projets de fonctionnement ou d'équipement retenus par le Préfet. Les versements, lissés sur plusieurs années, dépendent de l'avancement de la réalisation des projets. 0,9 million d'euros est prévu sur 2021.

Enfin, l'ensemble des <u>autres dotations</u> et participations est prévu en hausse de 14.7% (+728K€) sous l'effet notamment de l'inscription des crédits obtenus dans le cadre des Cités éducatives et de la hausse des versements de la CAF au titre de la politique petite enfance (financements supplémentaires liés à l'achat de 20 places à la crèche du centre).

Cette enveloppe intègre également les participations versées par l'Etat (fonds politique de la ville....), la Métropole (fonctionnement de l'école de musique, actions de gestion sociale et urbaine de proximité, utilisation des équipements sportifs par les collèges...) et divers co-financeurs.

## Chapitre 75 : autres produits de gestion

Les revenus des immeubles (1,1million d'euros) correspondent à l'encaissement de loyers et au remboursement de charges locatives ainsi qu'aux produits des locations temporaires des salles municipales. Le chapitre est stable par rapport à 2020.

Aucun produit des régies n'est prévu au budget primitif. Cette recette est traditionnellement inscrite au budget supplémentaire.

## Chapitres 76 et 77 : produits financiers et exceptionnels

148 k€ prévus concernent des avoirs et régularisations de factures payées sur les exercices antérieurs.

## Chapitre 013 : atténuations de charges

650 k€ correspondent à des remboursements de salaires et cotisations sociales de la part de l'assurance (au titre du risque statutaire) et des caisses de sécurité sociale. Elles sont stables par rapport à 2020.





## Dépenses de fonctionnement

		Budgété		évolution	
	BP 2020	2020 (BP+BS+DM)	BP 2021	BP21/ Budgété20	
CHARGES GENERALES (011)	19 353 736	19 813 736	20 139 273	1,6%	325 537
Prestations des services	14 622 736	15 082 736	15 418 273	2%	335 537
Fluides (eau, gaz, électricité)	4 731 000	4 731 000	4 721 000	-0,2%	-10 000
CHARGES PERSONNEL (012)	62 905 000	63 055 000	63 300 000	0,39%	245 000
AUTRES CHARGES GEST. (65)	8 044 200	8 474 200	8 129 161	-4,1%	-345 039
Subventions associations	4 804 700	5 104 700	4 822 164	-5.5%	-282 536
Subv. CCAS Caisse écoles	2 176 000	2 176 000	2 176 000	0,0%	0
Autres	1 063 500	1 193 500	1 130 997	-5,2%	-62 503
CHARGES FINANCIERES (66)	1 100 000	1 100 000	830 000	-24,5%	-270 000
CHARGES EXCEPT. (67)	1 730 550	2 080 550	1 906 550	-8,4%	-174 000
Subv. Régies personnalisées	1 574 750	1 574 750	1 614 750	2,5%	40 000
Autres	155 800	505 800	291 800	-42,3%	-214 000
PROVISIONS (68)	30 000	30 000	30 000	0,0%	0
					_
TOTAL DEPENSES REELLES	93 163 486	94 553 486	94 334 984	-0,2%	-218 502

Les dépenses réelles de fonctionnement sont proposées en baisse de 0.2% (soit -218K $\mathfrak E$ ). Elles comprennent :

## Chapitre 011 : charges à caractère général

Le chapitre évolue de 1.6% (325K€). Il comprend :

Les prestations de fournitures et services sont proposées pour 15 418 k€, en progression de 2% par rapport aux crédits inscrits en 2020. Cela s'explique par les hausses sur les prestations de restauration scolaire (évolution des effectifs) ainsi que les surcoûts liés à la crise sanitaire appelée à durer sur l'année 2021 (prestations de sur-entretien, achat d'équipements de protection individuelle, ...) ainsi que le lancement de projets nouveaux.

Les fluides (eau, gaz, électricité...) sont proposés pour 4 721 k€, en stabilité (-0.2%) (-10 k€).





## Chapitre 012 : dépenses de personnel

63 300 k€ sont proposés en dépenses de personnel, soit une progression de 0.39% par rapport aux crédits votés en 2020 (0.63% par rapport au BP2020)

Cette progression est principalement due au glissement-vieillesse-technicité (GVT) qui correspond à l'évolution de la carrière des agents publics, à la reprise de la mise en œuvre de la réforme nationale statutaire issue du Protocole Parcours Professionnel Carrières et Rémunérations (PPCR) gelée en 2020 et le coût de l'assurance statutaire revu à la hausse par l'assureur.

L'accueil des enfants à la garderie du matin dans les écoles est également intégré dans l'évolution de l'enveloppe.

Pour contenir la progression de sa masse salariale et respecter son taux d'évolution de ses dépenses contractualisé, la Ville engage des actions sur les charges non structurelles (maîtrise des vacations, remplacements, saisonniers, et heures supplémentaires) comme sur les charges structurelles (non remplacement systématique des départs en retraite, mutualisation de fonctions internes, conditions d'évolutions de carrière des agents).

## Chapitre 65: autres charges de gestion courante

Les subventions de droit commun aux associations et personnes de droit privé assimilées sont stables. La variation est due au fond exceptionnel qui a été budgété dans sa totalité au budget supplémentaire 2020 et dont seuls les crédits non consommés sont inscrits au budget primitif 2021.

Les subventions aux établissements publics rattachés à la Ville (CCAS et Caisse des écoles) sont proposées pour un montant global de 2 176 k€. Le montant est stable par rapport à 2020.-

Enfin, les autres dépenses du chapitre (1 130 k€, en baisse de 5.2%) comprennent essentiellement les contributions obligatoires aux écoles privées, des participations à des organismes publics partenaires et diverses charges de gestion (indemnités des élus, admissions en non-valeur...). La baisse s'explique par le réajustement du montant alloué aux écoles privées par rapport à l'inscription 2020.

## Chapitre 66 : charges financières

En lien avec la trajectoire de désendettement de la commune, il est proposé de baisser les charges financières de 25% (-270k€) et d'inscrire 830K€.

## Chapitre 67: charges exceptionnelles

Les subventions aux régies personnalisées sont proposées pour un montant de 1 615k€ soit une hausse de 2.5% par rapport aux crédits inscrits en 2020. Le montant de la subvention à la Machinerie est gelé, celle du Journal Expressions est revalorisée pour compenser partiellement les pertes de produits publicitaires liées au contexte économique.

Par ailleurs, il est proposé d'inscrire des crédits visant à couvrir d'éventuels remboursements pour les usagers dont les activités seraient annulées dans le cadre de nouvelles restrictions liées à la crise sanitaire (50K€)





ainsi que le montant permettant de couvrir le coût des protocoles transactionnels suite au retard du chantier de la cuisine centrale (110K€).

## **Chapitre 68: provisions**

Un crédit de 30 000 € est inscrit pour permettre à la collectivité de faire face à la survenance éventuelle d'un risque à provisionner au cours de l'exercice.

## **Autofinancement**

Le solde des recettes et dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement qui permet d'alimenter la section d'investissement. Il s'élève ainsi à 10 489 611 € soit un niveau inférieur à 2020 où l'autofinancement s'établissait à 10 614 440€.

## 2. Section d'investissement

## Recettes d'investissement

	BP 2020	Budgété 2020 (BP+BS+DM)	BP 2021	évolution BP	21/ Budgété20
RESSOURCES PROPRES	2 535 000	2 535 000	2 195 000	-13,4%	-340 000
Subventions (13)	50 000	50 000	50 000	0,0%	0
FCTVA (10)	2 200 000	2 200 000	1 950 000	-11,4%	-250 000
Taxe d'aménagement (10)	160 000	160 000	55 000	-65,6%	-105 000
Opération mandat, cpt tiers (45)	100 000	100 000	100 000	0,0%	0
Autres (dépôts et cautions16)	5 000	5 000	5 000	0,0%	0
Cessions d'immobilisations (024)	0	0			0
Immo. Financières (26/27)	20 000	20 000	35 000	75,0%	15 000
					0
Emprunts et assimilés (16)	7 000 000	3 400 000	7 700 000	126,5%	4 300 000
TOTAL RECETTES REELLES	9 535 000	5 935 000	9 895 000	66,7%	3 960 000

Les recettes réelles d'investissement, proposées pour 9 895 000€ sont constituées :

- de la récupération partielle de la TVA acquittée en N-2 sur les dépenses d'équipement, via le Fonds de compensation de la TVA (FCTVA) pour 1 950 k€ (le montant de FCTVA étant lié au niveau de réalisation des dépenses d'équipement de l'année N-2, la recette prévue fluctue),
- quelques subventions (50 k€) dont le montant est relativement faible, et composé essentiellement de subventions pouvant émaner de la part d'autres collectivités et de l'Etat







- du reversement d'1/8 de la taxe d'aménagement perçue par la Métropole sur le territoire vénissian et permettant la participation au financement des équipements publics par les constructeurs, pour 55K€
- du remboursement de travaux réalisés pour compte de tiers (pour raison de sécurité et salubrité publique) pour 100 k€,
- du recours à l'emprunt pour un montant prévisionnel de 7.7 millions d'euros qui pourra être réduit au budget supplémentaire lors de l'affectation du résultat de clôture 2020 (montant identique à l'inscription au BP 2019 et avait été ramené à 3.4 millions d'euros au budget supplémentaire).

Avec une dette au 1<sup>er</sup> janvier 2021 qui atteint 41 875 499€ (-5.6 M€ par rapport au 1<sup>er</sup> janvier 2020) soit 623 € /habitant, la capacité de désendettement de la Ville s'établit à 3.6 ans.





## Dépenses d'investissement

	BP 2020	Budgété 2020 (BP+BS+DM)	BP 2021		ion BP21/ dgété20
EQUIPEMENT	14 344 440	15 275 004	14 599 411	-4,4%	-675 593
Travaux et acquisitions	13 494 440	14 425 004	14 099 411	-2,3%	-325 593
800 - maison des services publics	1 412 450	1 412 450	100 000	-92,9%	-1 312 450
820 - schéma directeur des locaux	250 000	250 000	250 000	0,0%	0
830 - moyens techniques	800 000	1 120 564	800 000	-28,6%	-320 564
952 - GS Flora Tristan	90 000	90 000	90 000	0,0%	0
953 - construction UCP	571 750	571 750	50 000	-91,3%	-521 750
955- GS Charréard	2 465 890	2 465 890	50 000	-98,0%	-2 415 890
956 - GS Guesde	100 000	100 000	650 000	550,0%	550 000
957 - Maison de l'enfance Barel	50 000	250 000	500 000	100,0%	250 000
961 - schéma dir. des écoles	1 000 000	1 000 000	1 000 000	0,0%	0
21 - immobilisations corporelles	2 749 781	3 009 781	4 900 000	62,8%	1 890 219
23 - immobilisations en cours	3 904 569	4 004 569	5 609 411	40,1%	1 604 842
Participations (204)	850 000	850 000	500 000	-41,2%	-350 000
OPERATIONS FINANCIERES	5 705 000	5 705 000	5 685 200	-0,3%	-19 800
Remboursement de capital	5 700 000	5 700 000	5 680 200	-0,3%	-19 800
Autres (cautions)	5 000	5 000	5 000	0,0%	0
OPERATIONS SOUS MANDAT ET POUR COMPTE DE TIERS	100 000	100 000	100 000	0,0%	(
Participations créances (26/27)	0	0	0		
TOTAL DEPENSES REELLES	20 149 440	21 080 004	20 384 611	-3,3%	-695 393

<sup>\*</sup>Les crédits 2020 comprennent les reports votés lors du budget supplémentaire, qui correspondent aux engagements comptables non soldés avant le 31/12/2019 et reportés sur l'exercice n+1

Les dépenses d'investissement sont proposées pour 20 384 k€, dont 14 599 k€ pour les dépenses d'équipement et 5,68M€ pour le remboursement du capital de la dette.

5,5 millions d'euros seront dédiés à la maintenance du patrimoine avec :

- la maintenance du patrimoine bâti (gymnases, stades, crèches, salles municipales...) : 1,9M€;
- la maintenance du patrimoine non bâti (travaux d'embellissement, tranquillité, sécurité) : 1,8M€;
- le schéma directeur des écoles dédié à la réhabilitation des écoles maternelles et primaires : 1M€ ;
- les moyens techniques des services : 0,8M€.

Au-delà des crédits dédiés à la maintenance, les opérations qui concentrent les plus gros crédits de paiement sont les suivantes :

- l'extension du groupe scolaire Jules Guesde pour 650K€
- La Maison de l'enfance Max Barel pour 500K€

Enfin, 100 k€ sont proposés pour assurer le financement des opérations pour compte de tiers, intégralement remboursées à la Ville.





# II. Budget annexe de la régie autonome de la restauration scolaire et sociale

Le budget annexe est proposé en dépenses et en recettes, pour les opérations réelles de fonctionnement, à 3 316 729 €, soit une augmentation de près de 2.9% par rapport au budget primitif 2020. Cette hausse s'explique principalement par une hausse des effectifs liés à l'intégration de la fourniture des repas pour toutes les crèches municipales sur une année complète.

Ainsi, les charges à caractère général (chapitre 011) sont proposées en hausse de 3.8% liée à l'augmentation des effectifs mais également à la hausse sur les consommables d'hygiène permettant d'anticiper la poursuite de protocoles sanitaires stricts sur 2021. Le coût de l'assiette est maintenu à 1.90€ / repas.

Les dépenses de personnel (chapitre 012) augmentent de 1.77% et s'établissent à 1 438 080€. L'effectif de la régie est stable.

Les recettes sont constituées quasi exclusivement des ventes de repas à prix coûtant au budget principal. Au vu de l'augmentation des effectifs, celles-ci sont en hausse de 2.9%.

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 1612-1 et suivants et L 2312-1 relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets ;

Le Conseil municipal, Le rapport de Madame Le Maire, entendu, Vu l'avis du Bureau municipal du 18 janvier 2021 après en avoir délibéré,

## A la majorité décide de :

- approuver le budget primitif 2021 du budget principal et du budget annexe, par chapitres, tels que présentés dans la maquette annexée

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour expédition certifiée conforme

Pour le Maire La Première Adjointe Yolande PEYTAVIN



IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 49 Nombre de membres présents : 3 % Nombre de suffrages exprimés : 4 6

VOTES:

Pour: 34 Contre: 12 Abstentions: 0

Date de convocation : 26/01/2021

Présenté par Madame Le Maire (1), A Vénissieux, le 01/02/2021 Madame Le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session A Vénissieux, le 01/02/2021 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Ariagno Jeff Ayvali Yalcin Ben Khelifa Lotri Ben Moussa Farid Benaissa Monia Benanabrouk Djilannie Boumertit Idir Braiki Bayrem Brikh Sophia Bruyère Marie-Danielle Bustos Yannick Callut Véronique Champavère Camille Charrel Christelle Constantin Joëlie Coullou Benoit Dehan Nathalie Forestier Véronique Gautin Jean-Maurice		0
Ayvali Yalcin  Ben Khelifa Lotfi  Ben Moussa Farid  Benaïssa Monia  Benmabrouk Djilannie  Boumertit Idir  Braīki Bayrem  Brikh Sophia  Bruyère Marie-Danielle  Bustos Yannick  Callut Véronique  Champavère Camille  Charrel Christelle  Couliou Benoît  Dehan Nathalie  Forestier Véronique  Gautin Jean-Maurice	Allaoui Saïd Hamidou	5 harage
Ben Khelifa Lotti Ben Moussa Farid Benaïssa Monia Benmabrouk Djilannie Boumeriti Idir Braïki Bayrem Brikh Sophia Bruyère Marie-Danielle Bustos Yannick Callut Véronique Champavère Camille Charrel Christelle Constantin Joëlle Couliou Benoit Dehan Nathalie Forestier Véronique Gautin Jean-Maurice	Ariagno Jeff	signa
Ben Moussa Farid  Benaissa Monia  Benmabrouk Djilannie  Boumertit Idir  Braiki Bayrem  Brikh Sophia  Bruyère Marie-Danlelle  Bustos Yannick  Caltut Véronique  Champavère Camille  Charrel Christelle  Constantin Joëlle  Couliou Benoit  Dehan Nathalie  Forestier Véronique  Gautin Jean-Maurice	Ayvali Yalcin	Att.
Benatissa Monia  Benmabrouk Djilannie  Boumertit Idir  Braiki Bayrem  Brikh Sophia  Bruyère Marie-Danlelle  Bustos Yannick  Callut Véronique  Champavère Camille  Constantin Joëlle  Couliou Benoit  Dehan Nathalie  Forestier Véronique  Gautin Jean-Maurice	Ben Khelifa Lotfi	559
Benmabrouk Djilannie Boumertit Idir Braiki Bayrem Brikh Sophia Bruyère Marie-Danielle Bustos Yannick Callut Véronique Champavère Camille Charrel Christelle Constantin Joëlle Couliou Benoit Dehan Nathalie Forestier Véronique Gautin Jean-Maurice	Ben Moussa Farid	
Boumertit Idir  Braiki Bayrem  Brikh Sophia  Bruyère Marie-Danielle  Bustos Yannick  Callut Véronique  Champavère Camille  Constantin Joëlle  Constantin Joëlle  Couliou Benoit  Dehan Nathalie  Forestier Véronique  Gautin Jean-Maurice	Benaïssa Monia	
Braiki Bayrem  Brikh Sophia  Bruyère Marie-Danlelle  Bustos Yannick  Callut Véronique  Champavère Camille  Constantin Joëlle  Couliou Benoit  Dehan Nathalie  Forestier Véronique  Gautin Jean-Maurice	Benmabrouk Djilannie	Ro
Brikh Sophla  Bruyère Marie-Danielle  Bustos Yannick  Callut Véronique  Champavère Camille  Charrel Christelle  Constantin Joëlle  Coustantin Joëlle  Couliou Benoit  Dehan Nathalie  Forestier Véronique  Gautin Jean-Maurice	Boumertit Idir	
Bruyère Marie-Danielle  Bustos Yannick  Callut Véronique  Champavère Camille  Charrel Christelle  Constantin Joëlle  Couliou Benoit  Dehan Nathalie  Forestier Véronique  Gautin Jean-Maurice	Braïki Bayrem	A Port
Bustos Yannick  Catlut Véronique  Charrel Christelle  Constantin Joëlle  Couliou Benoit  Dehan Nathalie  Forestier Véronique  Gautin Jean-Maurice	Brikh Sophla	Sold
Callut Véronique Champavère Camille Charrel Christelle Constantin Joëlle Couliou Benoit Dehan Nathalie Forestier Véronique Gautin Jean-Maurice	Bruyère Marie-Danielle	Thee
Champavère Camille Charrel Christelle Constantin Joëlle Couliou Benoit Dehan Nathalie Forestier Véronique Gautin Jean-Maurice	Bustos Yannick	
Charrel Christelle  Constantin Joëlle  Couliou Benoit  Dehan Nathalie  Forestier Véronique  Gautin Jean-Maurice	Callut Véronique	- Fortage
Constantin Joëlle  Couliou Benoit  Dehan Nathalie  Forestier Véronique  Gautin Jean-Maurice	Champavère Camille	A-4
Couliou Benoit  Dehan Nathalie  Forestier Véronique  Gautin Jean-Maurice	Charrel Christelle	Herill
Dehan Nathalie  Forestier Véronique  Gautin Jean-Maurice	Constantin Joëlle	4.
Forestier Véronique  Gautin Jean-Maurice	Couliou Benoit	
Gautin Jean-Maurice	Dehan Nathalie	The state of the s
	Forestier Véronique	The
Ghouila Mustapha	Gautin Jean-Maurice	
	Ghouila Mustapha	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Girard Christophe	176
Hamidouche Fatma	6
lacoveila Maurice	M. lossell
Jellad Estelle Sophia	1
Khamla Nacer	Lo
Khammassi Amel	
Long Aude	11 1
Matéo Pierre	Petter
Mesbahi Samira	Shouth
Millet Pierre-Alain	
Monchau Damien	
Ndiaye Hamdiatou	the ma
Nigra Albert	dig a tell
Ouasmi Souad	
Ouatah Fazia	
Ouvrard Patricia	
Passot Frédéric	
Peytavin Yolande	'terraini
Picard Michèle - MADAME LE MAIRE	Man
Picot Sandrine	1
Pillet Lionel	
Porret Nicolas	
Prudhomme-Latour Saliha	Rudhane for
Scandolara Aurélien	
Seghier Karim	Sylv
Sghaier Lanouar	
Talbi Valérie	Tol .
Yazar Murat	Spr 4

Certifié exécutoire par Madame Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le



A Vénissieux, le

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 49 Nombre de membres présents : 3 8 Nombre de suffrages exprimés : 4 6

VOTES:
Pour: 34
Contre: 12
Abstentions:

Date de convocation : 26/01/2021

Présenté par (1) Madame Le Maire, A Vénissieux le 01/02/2021 (1) Madame Le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session A Vénissieux, le 01/02/2021 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Alfagno Jeff Ayvali Yalcin Ben Khelifa Lotfi Ben Moussa Farid Benaissa Monia Benaissa Monia Benamebrouk Dillannie Boumerit Idir Braild Bayrem Brikh Sophia Bruyère Marie-Danielle Bustos Yannick Callut Véronique Champavère Camille Charrel Christelle Couliou Benoit Dehan Nathalle Forestier Véronique Gautin Jeen-Maurice Ghoulie Mustapha		
Ayvali Yalcin  Ben Khelifa Lotfi  Ben Moussa Farid  Benaissa Monia  Benmabrouk Dillannie  Boumeritt Idir  Braild Bayrem  Brikh Sophia  Bruyère Marie-Danielle  Bustos Yannick  Callut Véronique  Champavère Camille  Charrel Christeile  Constantin Joëlle  Coullou Benolt  Dehan Nathalie  Forestier Véronique  Gautin Jean-Maurice	Allaoul Saïd Hamidou	5 fathering.
Ayvall Yalcin  Ben Khelifa Lotfi  Ben Moussa Farid  Benaîtssa Monia  Benmabrouk Djilannie  Boumertit Idir  Braiki Bayrem  Brikh Sophia  Bruyère Marie-Danielle  Bustos Yanniok  Callut Véronique  Champavère Camille  Charrel Christelle  Constantin Joëlle  Couliou Benott  Dehan Nathaile  Forestier Véronique  Gautin Jean-Maurice	Ariagno Jeff	augho.
Ben Moussa Farid  Benafissa Monia  Benmabrouk Ojilannie  Boumertit Idir  Braiki Bayrem  Brikh Sophia  Bruyère Marie-Danielle  Bustos Yannick  Callut Véronique  Champavère Camille  Charrel Christelle  Constantin Joëlle  Couliou Benott  Dehan Nathalle  Forestier Véronique  Gautin Jean-Maurice	Ayvali Yalcin	Also.
Benaïssa Monia  Benmabrouk Djilannie  Boumertit Idir  Braiki Bayrem  Brikh Sophia  Bruyère Marie-Danielle  Bustos Yannick  Callut Véronique  Champavère Camille  Constantin Joëlle  Coulou Benolt  Dehan Nathalle  Forestier Véronique  Gautin Jean-Maurice	Ben Khelifa Lotfi	3th
Benatissa Monia  Benmabrouk Djilannie  Boumertit Idir  Braîki Bayrem  Brikh Sophia  Bruyère Marie-Danielle  Bustos Yannick  Callut Véronique  Champavère Camille  Charrel Christelle  Constantin Joëlle  Coullou Benolt  Dehan Nathalle  Forestier Véronique  Gautin Jean-Maurice	Ben Moussa Farid	
Boumertit Idir  Braiki Bayrem  Brikh Sophia  Bruyère Marie-Danielle  Bustos Yannick  Callut Véronique  Champavère Camille  Constantin Joëlle  Couliou Benoit  Dehan Nathalle  Forestier Véronique  Gautin Jean-Maurice		
Braiki Bayrem  Brikh Sophia  Bruyère Marie-Danlelle  Bustos Yannick  Callut Véronique  Champavére Camille  Charrel Christelle  Constantin Joëlle  Coullou Benott  Dehan Nathalie  Forestier Véronique  Gautin Jean-Maurice	Benmabrouk Djilannie	Dae
Brikh Sophia  Bruyère Marie-Danielle  Bustos Yannick  Callut Véronique  Champavère Camille  Charrel Christelle  Constantin Joëlle  Coullou Benolt  Dehan Nathalle  Forestier Véronique  Gautin Jean-Maurice	Boumertit Idir	A STATE OF THE STA
Bruyère Marle-Danielle  Bustos Yannick  Callut Véronique  Champavère Camille  Charrel Christelle  Constantin Joëlle  Couliou Benoit  Dehan Nathalie  Forestier Véronique  Gautin Jean-Maurice	Braïki Bayrem	
Bustos Yannick Callut Véronique Champavère Camille Charrel Christelle Constantin Joëlle Coullou Benolt Dehan Nathalle Forestier Véronique Gautin Jean-Maurice	Brikh Sophia	
Bustos Yannick  Callut Véronique  Champavère Camille  Charrel Christelle  Constantin Joëlle  Coullou Benolt  Dehan Nathalle  Forestier Véronique  Gautin Jean-Maurice	Bruyère Marie-Danielle	
Champavère Camille Charrel Christelle Constantin Joëlle Coullou Benoît Dehan Nathalie Forestier Véronique Gautin Jean-Maurice	Bustos Yannick	V V
Charrel Christelle  Constantin Joëlle  Coullou Benolt  Dehan Nathalie  Forestier Véronique  Gautin Jean-Maurice	Callut Véronique	total
Constantin Joëlle  Coullou Benolt  Dehan Nathalie  Forestier Véronique  Gautin Jean-Maurice	Champavère Camille	
Coullou Benolt  Dehan Nathalie  Forestier Véronique  Gautin Jean-Maurice	Charrel Christelle	Manuel
Coullou Benoît  Dehan Nathalie  Forestier Véronique  Gautin Jean-Maurice	Constantin Joëlle	6.
Forestier Véronique  Gautin Jean-Maurice	Couliou Benoit	
Gautin Jean-Maurice	Dehan Nathalle	des
	Forestier Véronique	+
Ghouila Mustapha	Gautin Jean-Maurice	112
TEACHTRANGE CONTROL IN A VICE OF THE PROPERTY	Ghouila Mustapha	

IV – ANNEXES  ARRETE ET SIGNATURES			
ARRETE ET SIGNATURES		D	
Girard Christophe	1.7	1	
Hamidouche Fatma	\		
lacovella Maurice	The las	212()	
Jellad Estelle Sophia			
Khamla Nacer	4		
Khammassi Amel			
Long Aude	2 1/ 1		
Matéo Pierre	+ alux		
Mesbahi Samira	Sh	moon	
Millet Pierre-Alain	A	<u></u>	
Monchau Damien			
Ndiaye Hamdiatou	( H	(A) (	
Nigra Albert	Chigher C	ale	
Ouasml Souad			
Ouatah Fazia	承		
Ouvrard Patricia	0	,	
Passot Frédéric			
Peytavin Yolande	tentau	ښ	
Picard Michèle - MADAME LE MAIRE	Hin		
Picot Sandrine	1		
Pillet Lionel			
Porret Nicolas	Y	)	
Prudhomme-Latour Saliha	Paudhore	Lat	
Scandolara Aurélien	9	anne-	
Seghier Karim	Sy	li.	
Sghaier Lanouar	Sil	3	
Talbi Valérie	Tall	•	
Yazar Murat	- Chr	~	

Certifié exécutoire par (1) Madame Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

## REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 21690259300922

## COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT ETABLISSEMENT PUBLIC REGIE AUTONOME RESTAURATION SCOLAIRE SOCIALE DE VENISSIEUX

POSTE COMPTABLE DE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

## SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

## **Budget primitif**

BUDGET: M4 CUISINE 2021 (2)

**ANNEE 2021** 

<sup>(1)</sup> Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

<sup>(2)</sup> Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## Sommaire

I - Informations générales Modalités de vote du budget II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections 4 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

3

Sans Objet

5 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 7

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9 B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

## III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 16 17

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

## **IV - Annexes**

## A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet
D. Engagomenta hara bilan	

## B - Engagements hors bilan

2 2.19484	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

## C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

## D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 18

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
  - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
  - budgétaires (délibération n° ...... du .....).
- (4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
  - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
  - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
  - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
VUE D'ENSEMBLE	A1

		EXPLOITATION	
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LASECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 316 729,00	3 316 729,00
_	+	+	+
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
O R	002 RESULTAT D'EXPLOITATION	(si déficit)	(si excédent)
T S	REPORTE (2)	0,00	0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	3 316 729,00	3 316 729,00
		INVESTISSEMENT	
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LASECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	35 000,00	35 000,00
-	+	+	+
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
O R	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA	(si solde négatif)	(si solde positif)
T S	SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	0,00	0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	35 000,00	35 000,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

3 351 729,00

3 351 729,00

**TOTAL** 

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

**TOTAL DU BUDGET (3)** 

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

<sup>(3)</sup> Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

## **DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 649 478,00	0,00	1 712 329,00	1 712 329,00	1 712 329,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 413 087,00	0,00	1 438 080,00	1 438 080,00	1 438 080,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
To	otal des dépenses de gestion des services	3 063 065,00	0,00	3 150 909,00	3 150 909,00	3 150 909,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	123 683,00		129 820,00	129 820,00	129 820,00
Tot	al des dépenses réelles d'exploitation	3 187 748,00	0,00	3 281 729,00	3 281 729,00	3 281 729,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	35 000,00		35 000,00	35 000,00	35 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tot	al des dépenses d'ordre d'exploitation	35 000,00		35 000,00	35 000,00	35 000,00
	TOTAL	3 222 748,00	0,00	3 316 729,00	3 316 729,00	3 316 729,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES DEBENSES D'EVELOTATION CHIMILI EES	2 246 720 00

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 3 316 729

## RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 177 748,00	0,00	3 271 729,00	3 271 729,00	3 271 729,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Т	otal des recettes de gestion des services	3 187 748,00	0,00	3 281 729,00	3 281 729,00	3 281 729,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
To	tal des recettes réelles d'exploitation	3 187 748,00	0,00	3 281 729,00	3 281 729,00	3 281 729,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	35 000,00		35 000,00	35 000,00	35 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
То	tal des recettes d'ordre d'exploitation	35 000,00		35 000,00	35 000,00	35 000,00
	TOTAL	3 222 748,00	0,00	3 316 729,00	3 316 729,00	3 316 729,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 3 316 729,00

## Pour information:

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION	0,00
D'INVESTISSEMENT (8)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

## REGIE AUTONOME RESTAURATION SCOLAIRE SOCIALE DE VENISSIEUX - M4 CUISINE 2021 - BP - 2021

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	А3

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	l des dépenses réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	35 000,00		35 000,00	35 000,00	35 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	l des dépenses d'ordre d'investissement	35 000,00		35 000,00	35 000,00	35 000,00
	TOTAL	35 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	35 000,00

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
		précédent (1)	(2)			
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	l des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	35 000,00		35 000,00	35 000,00	35 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tota	l des recettes d'ordre d'investissement	35 000,00		35 000,00	35 000,00	35 000,00
	TOTAL	35 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	35 000,00

Pour information :

## REGIE AUTONOME RESTAURATION SCOLAIRE SOCIALE DE VENISSIEUX - M4 CUISINE 2021 - BP - 2021

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	0,00
--	------

- (1) cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 712 329,00		1 712 329,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 438 080,00		1 438 080,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		35 000,00	35 000,00
65	Autres charges de gestion courante	500,00		500,00
66 67 68 69	Charges financières Charges exceptionnelles Dot. Amortist, dépréciat°, provisions Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00 1 000,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 1 000,00 0,00 0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	129 820,00		129 820,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	3 281 729,00	35 000,00	3 316 729,00

	=
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 3 316 729,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	35 000,00	35 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	0,00	35 000,00	35 000,00

	т
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	35 000,00

<sup>(1)</sup> Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

<sup>(2)</sup> Voir liste des opérations d'ordre.

<sup>(3)</sup> Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

<sup>(4)</sup> Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

<sup>(5)</sup> Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(6)</sup> Hors chapitres « opérations d'équipement ».

<sup>(7)</sup> Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	10 000,00		10 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		35 000,00	35 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 271 729,00		3 271 729,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépreciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	3 281 729,00	35 000,00	3 316 729,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 3 316 729,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	35 000,00	35 000,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	0,00	35 000,00	35 000,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106 0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 35 000,00

## REGIE AUTONOME RESTAURATION SCOLAIRE SOCIALE DE VENISSIEUX - M4 CUISINE 2021 - BP - 2021

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.



Chap /	Libellé (1)	Pour mémoire	Propositions	Vote (4)
art (1)		budget précédent (2)	nouvelles (3)	
011	Charges à caractère général (5) (6)	1 649 478,00	1 712 329,00	1 712 329,00
601	Achats stockés - Matières premières	1 386 758,00	1 438 969,00	1 438 969,00
6021	Matières consommables	37 000,00	45 000,00	45 000,00
60222	Produits d'entretien	40 000,00	40 000,00	40 000,00
60223	Fournitures d'atelier et d'usine	12 000,00	12 000,00	12 000,00
6026	Emballages	65 000,00	71 000,00	71 000,00
6032 6063	Variat° stocks autres approvisionnements Fournitures entretien et petit équipt	10 000,00 7 000,00	10 000,00 7 000,00	10 000,00 7 000,00
6064	Fournitures administratives	4 250,00	4 250.00	4 250,00
6068	Autres matières et fournitures	5 000,00	5 000,00	5 000,00
611	Sous-traitance générale	18 000,00	18 000,00	18 000,00
6135	Locations mobilières	23 000,00	23 000,00	23 000,00
6156	Maintenance	5 500,00	4 500,00	4 500,00
6161	Multirisques	3 300,00	3 300,00	3 300,00
617	Etudes et recherches	10 360,00	2 000,00	2 000,00
618	Divers	6 000,00	5 000,00	5 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	110,00	110,00	110,00
6226	Honoraires	500,00	500,00	500,00
6231	Annonces et insertions	9 000,00	16 000,00	16 000,00
6233	Foires et expositions	3 400,00	3 400,00	3 400,00
6251	Voyages et déplacements	500,00	500,00	500,00
6256 6261	Missions Frais d'affranchissement	300,00 300,00	300,00 300,00	300,00 300,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	2 200,00	2 200,00	2 200,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 413 087,00	1 438 080,00	1 438 080,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	1 223 781,00	1 290 137,00	1 290 137,00
6218	Autre personnel extérieur	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6333	Particip. employeurs format° pro. cont.	646,00	496,00	496,00
6411	Salaires, appointements, commissions	117 494,00	78 143,00	78 143,00
6413	Primes et gratifications	213,00	12 161,00	12 161,00
6414	Indemnités et avantages divers	600,00	600,00	600,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	44 340,00	34 029,00	34 029,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	5 598,00	5 051,00	5 051,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	4 759,00	3 651,00	3 651,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	5 850,00	4 578,00	4 578,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	2 456,00	1 884,00	1 884,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	350,00	350,00	350,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	500,00	500,00	500,00
6541	Créances admises en non-valeur	500,00	500,00	500,00
TOTAL :	= DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)	3 063 065,00	3 150 909,00	3 150 909,00
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	500,00	500,00	500,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	500,00	500,00	500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	123 683,00	129 820,00	129 820,00
<del></del>			·	•
	FOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f	3 187 748,00	3 281 729,00	3 281 729,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	35 000,00	35 000,00	35 000,00
6031	Variation stocks mat. premières	35 000,00	35 000,00 35 000,00	35 000,00 35 000,00
	•		·	
TOTAL DE	S PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	35 000,00	35 000,00	35 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
	-			
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	35 000,00	35 000,00	35 000,00
	DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE otal des opérations réelles et d'ordre)	3 222 748,00	3 316 729,00	3 316 729,00
				+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
	+

Page 12

## REGIE AUTONOME RESTAURATION SCOLAIRE SOCIALE DE VENISSIEUX - M4 CUISINE 2021 - BP - 2021

	Chap	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
•		D	002 RESULTAT REPOR	TE OU ANTICIPE (13)	0,00
					=
		TOTAL D	ES DEPENSES D'EXPLO	ITATION CUMULEES	3 316 729,00

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6032	Variat° stocks autres approvisionnements	10 000,00	10 000,00	10 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 177 748,00	3 271 729,00	3 271 729,00
701 7081	Ventes produits finis et intermédiaires Services exploités intérêt du personnel	3 175 694,00 2 054,00	3 270 368,00 1 361,00	3 270 368,00 1 361,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	00,0
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75	3 187 748,00	3 281 729,00	3 281 729,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d	3 187 748,00	3 281 729,00	3 281 729,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	35 000,00	35 000,00	35 000,00
6031	Variation stocks mat. premières	35 000,00	35 000,00	35 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	35 000,00	35 000,00	35 000,00
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	3 222 748,00	3 316 729,00	3 316 729,00

	-
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 316 729,00

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (7)Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.
- (9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	00,0	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00
Tota	l des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	35 000,00	35 000,00	35 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	35 000,00	35 000,00	35 000,00
31	Matières premières (et fournitures)	35 000,00	35 000,00	35 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	35 000,00	35 000,00	35 000,00
	S DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	35 000,00	35 000,00	35 000,00

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	35 000,00

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(2)</sup> Cf. Modalités de vote I.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

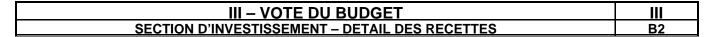
<sup>(6)</sup> Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

<sup>(7)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

<sup>(8)</sup> Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(9)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

<sup>(10)</sup> Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	00,0	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	00,0	00,0
	Total des recettes financières		0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	35 000,00	35 000,00	35 000,00
31	Matières premières (et fournitures)	35 000,00	35 000,00	35 000,00
TOTAL DES PRE	LEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	35 000,00	35 000,00	35 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	35 000,00	35 000,00	35 000,00
TOTAL DES	RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	35 000,00	35 000,00	35 000,00

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	35 000,00

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(2)</sup> Cf. Modalités de vote I.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

<sup>(6)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

<sup>(7)</sup> Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(8)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

<sup>(9)</sup> Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 49 Nombre de membres présents : 38 Nombre de suffrages exprimés : 46

VOTES:
Pour: 34
Contre: 12
Abstentions: 0

Date de convocation : 26/01/2021

Présenté par (1) Madame Le Maire, A Vénissieux le 01/02/2021 (1) Madame Le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session A Vénissieux, le 01/02/2021 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Allaoui Saïd Hamidou	
Ariagno Jeff	
Ayvali Yalcin	
Ben Khelifa Lotfi	
Ben Moussa Farid	
Benaïssa Monia	
Benmabrouk Djilannie	
Boumertit Idir	
Braïki Bayrem	
Brikh Sophia	
Bruyère Marie-Danielle	
Bustos Yannick	
Callut Véronique	
Champavère Camille	
Charrel Christelle	
Constantin Joëlle	
Couliou Benoit	
Dehan Nathalie	
Forestier Véronique	
Gautin Jean-Maurice	
Ghouila Mustapha	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Girard Christophe	
Hamidouche Fatma	
lacovella Maurice	
Jellad Estelle Sophia	
Khamla Nacer	
Khammassi Amel	
Long Aude	
Matéo Pierre	
Mesbahi Samira	
Millet Pierre-Alain	
Monchau Damien	
Ndiaye Hamdiatou	
Nigra Albert	
Ouasmi Souad	
Ouatah Fazia	
Ouvrard Patricia	
Passot Frédéric	
Peytavin Yolande	
Picard Michèle - MADAME LE MAIRE	
Picot Sandrine	
Pillet Lionel	
Porret Nicolas	
Prudhomme-Latour Saliha	
Scandolara Aurélien	
Seghier Karim	
Sghaier Lanouar	
Talbi Valérie	
Yazar Murat	

## REGIE AUTONOME RESTAURATION SCOLAIRE SOCIALE DE VENISSIEUX - M4 CUISINE 2021 - BP - 2021

- (1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...
- (2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.